

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2001

DES MEMBRES DE L'ONTARIO

LE 8 JUIN 2001

VICTORIA (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

PROCÈS-VERBAL

PRÉSENCES

Un total de 318 personnes sont inscrites, dont 217 délégué(e)s et 89 remplaçant(e)s. Les autres sont des observateurs(trices), du personnel des coopératives d'habitation, des animateurs(trices) d'ateliers, des bénévoles, des invité(e)s, les membres du Conseil de l'Ontario et du personnel de la Région de l'Ontario.

1. Début de l'assemblée

La présidente, Joyce Morris, ouvre l'assemblée à 14 h 10, le 8 juin 2001, et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à l'assemblée annuelle des membres de l'Ontario de la FHCC.

2. Présentations et allocution de bienvenue

La présidente présente les membres du Conseil de l'Ontario et remercie spécialement la Peel Halton Co-operative Housing Federation pour avoir fourni des rafraîchissements à l'assemblée.

3. Nomination d'un président et d'un vice-président d'assemblée et allocution

P/S/A Squire (Rossland Ridge) / Howard (Golden Horse Shoe)

QUE Norren Dunphy soit nommée présidente et que Bruce Woodrow soit nommé vice-président de l'assemblée générale annuelle 2001 des membres de l'Ontario.

ADOPTÉE

La présidente annonce qu'un rassemblement est prévu pour appuyer le logement à prix abordable sur les terrains de l'assemblée législative de la Colombie-Britannique le 9 juin, de 11 h 30 à 12 h 30.

Elle présente Beverley Halls, membre de l'Ontario du Comité de médiation, qui explique aux membres que chaque année le Conseil d'administration de la FHCC établit un Comité de médiation pour donner suite aux plaintes des membres qui se considèrent victimes de harcèlement ou de discrimination pendant l'assemblée annuelle. Les membres recevront un rapport complet du Comité à la réunion d'affaires nationale, le 9 juin.

La présidente annonce que trois membres du Conseil de l'Ontario seront élus à l'assemblée : deux membres extraordinaires du Conseil et un représentant des fédérations. Elle précise que les mises en candidature pour tous les postes seront acceptées jusqu'au moment des élections.

La présidente indique aux délégué(e)s qu'une erreur s'est glissée dans le rapport sur le suivi donné aux résolutions. Le rapport publié dans la version française du livre d'information de l'assemblée n'est pas le bon rapport. Les membres peuvent obtenir la bonne version du rapport à la Salle Sidney au deuxième étage du Centre des congrès.

La présidente mentionne également que les délégué(e)s trouveront les Règles de procédures qui régiront l'assemblée des membres de l'Ontario dans le livre d'information sur l'assemblée.

La présidente présente ensuite Susan Wells, la présidente du Comité des résolutions, qui présente les autres membres du Comité. Elle décrit le rôle du Comité des résolutions et informe les délégué(e)s que tous les amendements aux résolutions proposées et aux résolutions tardives seront affichés sur le babillard à l'extérieur de la porte de la salle de l'assemblée.

La présidente souligne que, pour réduire le fardeau de la présidence de l'assemblée des membres de l'Ontario et de l'assemblée nationale cette année, les membres seront invités à désigner un président et un vice-président.

4. Vérification du quorum

Dale Reagan, le directeur général de la Région de l'Ontario, précise qu'il faut 15 p. 100 des membres admissibles de la Région de l'Ontario de la FHCC pour constituer le quorum. Il annonce que 216 délégué(e)s, représentant 42 p. 100 des membres de l'Ontario, sont inscrits à l'assemblée annuelle 2001. Le quorum est donc atteint.

5. Adoption de l'ordre du jour

La présidente énonce les changements proposés à l'ordre du jour distribué. Elle précise que le point 9 de l'ordre du jour, Rapport du Comité d'examen de l'action politique, sera examiné à l'assemblée nationale, le 9 juin.

P/S Reardon (Meadow Green) / Shephard (David Bay. Anchor)

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants :

- conférenciers invités : Assurer l'avenir de l'habitation coopérative
- présentation de la Librairie de l'habitation coopérative
- annonce des résultats des élections
- hommage aux membres sortants du Conseil de l'Ontario

ADOPTÉE

6. Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2000

P/S Connoly (The Meadows) / Roy (Three Links)

QUE le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2000 des membres de l'Ontario soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

7. Rapport annuel du Conseil de l'Ontario

La présidente, Joyce Morris, présente le rapport annuel du Conseil de l'Ontario. Elle souligne les points suivants :

- L'an 2000 était une année de transition pour les coopératives des programmes de l'Ontario. Le but était d'obtenir la meilleure entente possible pour les coopératives compte tenu de la réforme des programmes et de leur transfert aux municipalités. Nos membres ont demandé des audiences publiques pour discuter du projet de loi relatif à la réforme du logement social. Plus de 130 coopératives ont envoyé des lettres. On remercie particulièrement les coopératives Priory Square, Bethany, Guhbawin, Tannenhof, Peggy and Andrew Brewin, ainsi que la Co-operative Housing Federation of Toronto pour leurs présentations convaincantes aux audiences.
- La Région de l'Ontario de la FHCC a effectué une analyse détaillée proposant plus d'une centaine d'amendements au projet de loi. Plus de 30 d'entre eux ont été intégrés à la loi.
- Le personnel a continué de travailler très fort pour s'assurer que les nouveaux budgets pour l'année de référence établis pour les coopératives du programme de l'Ontario leur permettront de fonctionner de manière efficiente.

- Le ministre des Affaires municipales et du Logement a indiqué qu'il appuiera notre projet en vue de créer un programme d'investissement à long terme pour les coopératives et les ensembles de logements sans but lucratif provinciaux.
- Le gouvernement de l'Ontario n'a pas assumé sa responsabilité de fournir de nouveaux logements à prix abordable. Notre mouvement poursuivra la lutte en vue de mettre fin à l'itinérance et de créer plus de coopératives d'habitation et de logements à prix abordable en demandant au gouvernement de fixer ses dépenses au niveau prévu dans la Solution 1 p. 100.
- Afin de mieux communiquer avec nos membres, nous avons amélioré le site Web de la FHCC en y ajoutant un secteur sur les affaires municipales. Nos membres qui n'ont pas encore consulté ce site sont encouragés à le faire.
- La présidente du Conseil de l'Ontario conclut son rapport en remerciant le personnel des coopératives d'habitation, les conseils d'administration des coopératives, les autres bénévoles ainsi que le Conseil de l'Ontario et le personnel de la Région de l'Ontario pour leur excellent travail en vue de renforcer notre mouvement.

La présidente présente ensuite les candidats et candidates aux postes du Comité des finances et aux postes extraordinaires du Conseil d'administration de la FHCC.

8. Conférenciers invités : Assurer l'avenir de l'habitation coopérative

Lori-Anne Gagné, membre du Conseil de l'Ontario, présente les conférenciers Marg Green, présidente, Woodward's Housing Co-operative à Vancouver, et Tom Clement, directeur général, Co-operative Housing Federation of Toronto.

Marg Green présente un bref survol de la lutte menée par la communauté pendant 10 ans pour acquérir le bâtiment Woodward's en vue de le transformer en coopérative d'habitation et à d'autres usages communautaires. Elle souligne qu'en mars 2001 la BC Housing a acquis le bâtiment au complet et alloué 275 logements pour créer une coopérative d'habitation. Le reste du bâtiment sera vendu à un entrepreneur privé.

M^{me} Green termine son exposé en demandant au mouvement de poursuivre sa lutte en vue d'assurer que les coopératives continuent de répondre aux besoins des membres de la collectivité qui ont les revenus moins élevés et qui ont le plus besoin d'un logement.

Les membres visionnent un vidéo de la Co-operative Housing Federation of Toronto, intitulé «Building Strong Communities». Ce vidéo décrit la campagne menée par la communauté d'Alexandra Park en vue de convertir ses logements publics à une gestion coopérative. L'ensemble s'appelle maintenant la Coopérative Atkinson et elle est membre de la FHCC.

M. Clement termine son exposé en remerciant la Région de l'Ontario de la FHCC pour son appui continu aux efforts de financement de la FHCC en vue d'aider à développer la coopérative Atkinson.

9. Rapport sur le suivi donné aux résolutions de l'assemblée annuelle 2000

Mark Paul, membre du Conseil de l'Ontario, présente le rapport sur le suivi donné aux résolutions de l'AGA 2000. Il invite les membres à consulter le rapport dans le livre de l'assemblée.

Il décrit les mesures prises au sujet de la résolution «Ramener l'Ontario dans le secteur du logement». Il souligne que le personnel et les membres du Conseil ont assisté à beaucoup de rencontres avec des élu(e)s, rencontré à deux reprises le ministre des Affaires municipales et du Logement et fait des exposés dans le cadre des audiences prébudgétaires à la législature de l'Ontario. Le personnel de la Région de l'Ontario a également préparé de la documentation pour aider les membres des coopératives à aborder la question du logement à prix abordable avec les candidats et les candidates pendant les élections municipales.

Une résolution tardive portant sur le vote électronique dans le nord de l'Ontario est retirée par le parrain après que le Conseil de l'Ontario convient de consulter plus à fond les membres dans cette région. Le Conseil a envoyé un document de consultation en août à tous les membres de la FHCC du nord de l'Ontario. Le résultat est reflété dans les changements proposés aux règles de fonctionnement de la Région de l'Ontario qui seront examinés aujourd'hui par les membres dans la résolution R1.

M. Paul souligne que la principale priorité du Conseil de l'Ontario depuis l'AGA a été d'assurer le suivi de la résolution sur la réforme et le transfert du logement social. Le Conseil de l'Ontario a surtout cherché à aider les coopératives des programmes de l'Ontario à réussir le transfert de l'administration des programmes de la province aux municipalités.

En terminant, il souligne que le Conseil de l'Ontario a examiné mais qu'il ne pouvait appuyer la résolution tardive présentée par la Fédération Lakeridge au sujet des qualifications des administrateurs et administratrices des organismes du mouvement.

10. Élection des membres du Conseil de l'Ontario

Bruce Little, le président du Comité des candidatures, présente les autres membres du comité ainsi que le rapport du comité. Il annonce que les membres éliront trois membres au Conseil de l'Ontario, deux membres extraordinaires et un membre représentant les fédérations locales.

Il précise que trois des quatre membres extraordinaires du Conseil doivent être membres d'une coopérative d'habitation membre. Il ajoute que le membre extraordinaire du Conseil actuellement en poste ne vit pas dans une coopérative d'habitation. Par conséquent, pour pouvoir siéger à ce poste, tous les candidat(e)s aux deux postes extraordinaires doivent être membres d'une coopérative d'habitation membre.

Dale Reagan, le directeur des élections, procède aux élections.

À la fin de la période de mise en candidature, les personnes suivantes avaient posé leur candidature aux postes du Conseil de l'Ontario :

Membres extraordinaires (deux postes)

Brian Burch (Don Area)
Jim Childs (Caroline)
John Ferguson (Carillon)
Ivy Tait (Lavender Lane)

Fédérations (un poste)

Mark Paul (Central Ontario Co-operative Housing Federation)

Puisqu'il n'y a plus de candidatures, le directeur des élections déclare Mark Paul élu sans concurrent. Mark s'adresse brièvement à l'assemblée.

Par la suite, chaque candidat(e) aux postes extraordinaires fait une brève présentation à l'assemblée.

Le directeur des élections informe les délégués que les résultats des élections seront annoncés avant la fin de l'assemblée.

11. Examen des résolutions de l'assemblée générale annuelle 2001

R1 Élection du membre représentant le nord de l'Ontario au Conseil de l'Ontario

Mark Klein, membre du Conseil de l'Ontario, présente la résolution R1 proposée par le Conseil de l'Ontario.

L'amendement suivant à la résolution R1 est examiné.

P/S MacKay (NORCHA) / Nelson (SWOCHF)

QUE le paragraphe 1 (c) iii soit modifié en ajoutant après le mot «membre»

«, qui réside à l'extérieur de la ville où a lieu l'assemblée électorale, et»

ET QUE le paragraphe 1 (c) iv devienne le deuxième paragraphe non numéroté dans la clause 1 (c) iii.

Une nouvelle clause iv, qui se lit comme suit, est ajoutée :

«iv. Les membres admissibles à voter qui résident dans la ville où a lieu l'assemblée électorale peuvent voter seulement à l'assemblée électorale.»

ADOPTÉE

P/S Hunt (Mountain City) / Stewart (Vineyard).

QUE l'alinéa 4.3 (c) de l'article 4 des Règles de fonctionnement de la Région de l'Ontario soit éliminé et remplacé par ce qui suit :

- (c) Le membre représentant le nord de l'Ontario au Conseil de l'Ontario sera élu pour un mandat de deux ans à compter de la fin de l'assemblée annuelle des membres de l'Ontario. L'élection se tiendra avant l'assemblée annuelle des membres de l'Ontario et les règles suivantes s'appliqueront :
- i. Chaque membre du nord de l'Ontario a droit à un vote dans cette élection.
 - ii. Le Conseil de l'Ontario peut décider de convoquer une assemblée pour les élections. Toute assemblée à des fins d'élection sera tenue dans le nord de l'Ontario avant l'assemblée annuelle des membres de l'Ontario. Aucun quorum n'est requis pour une assemblée à des fins d'élection.
 - iii. Les membres admissibles à voter peuvent voter
 - à l'assemblée convoquée à des fins d'élection
 - ou en envoyant leur bulletin de vote au vérificateur de la FHCC ou à toute autre personne désignée par le Conseil de l'Ontario.

Les bulletins de vote ne peuvent pas être envoyés avant la fin de la période de mise en candidature. Ils doivent être reçus au plus tard à 17 h HNE à une date fixée par le Conseil de l'Ontario. La date limite ne sera pas plus tard que le jour précédent l'assemblée des élections. Les bulletins de vote remis en retard ne seront pas valides et ne seront pas comptés.

- iv. Les bulletins de vote peuvent être livrés au vérificateur de la FHCC ou à toute autre personne désignée par le Conseil de l'Ontario par messagerie, poste, télécopieur, en personne ou par toute autre méthode choisie par le Conseil de l'Ontario lorsque celui-ci fixe la date limite pour le vote.
- v. Les membres du nord de l'Ontario recevront un avis précisant les dates et les procédures concernant l'élection au plus tard 90 jours avant la dernière date de vote.
- vi. Les mises en candidature se termineront à la fin du 30^e jour avant la dernière date de vote.
- vi. Le Conseil de l'Ontario établira d'autres procédures électorales au besoin pour
 - solliciter des candidatures
 - protéger le caractère secret des bulletins de vote
 - annoncer aux membres les personnes mises en candidature, et
 - permettre aux candidats et aux candidates de se décrire aux membres.

ET QUE la deuxième phrase de l'alinéa 4.3 (e) de l'article 4 des Règles de fonctionnement de la Région de l'Ontario soit éliminée et remplacée par ce qui suit :

Cette élection se déroulera conformément aux règles établies à l'alinéa 4.3 (c) et se tiendra avant la prochaine assemblée annuelle de la FHCC. La personne élue aura un mandat de deux ans.

ADOPTÉE AVEC LES MODIFICATIONS PROPOSÉES

R2 Démarches auprès du MAML et des municipalités

Vince Hall, membre du Conseil de l'Ontario, présente la résolution R2, proposée par la Windy Woods Co-operative Homes.

P/S Jaeger (People's Choice) / Bean (Adam Oliver)

QUE la Région de l'Ontario de la FHCC fasse des démarches auprès du ministère des Affaires municipales et du Logement (MAML), afin que les coopératives puissent augmenter le montant de leurs dépôts de garantie;

ET QUE la Région de l'Ontario de la FHCC fasse des démarches auprès des municipalités pour que ce changement soit reflété dans le nouveau cadre de fonctionnement.

ADOPTÉE

R3 Relever le défi du transfert des programmes aux municipalités

Lori-Anne Gagné, membre du Conseil de l'Ontario, présente la résolution R3, proposée par le Conseil de l'Ontario.

P/S Swinn (Banbury Cross) / Browne (Peggy Brewin)

QUE la Région de l'Ontario cherche à s'assurer :

- que le nouveau modèle de financement mis en place par la province permette aux coopératives du programme de l'Ontario de partir sur le bon pied et de continuer à bien fonctionner sur le plan financier, et
- que les règles établies par la province pour le nouveau cadre de fonctionnement donnent aux coopératives du programme de l'Ontario une plus grande autonomie pour fonctionner dans un contexte de rentabilité;

QUE la Région de l'Ontario encourage et aide les membres et le personnel des coopératives du programme de l'Ontario et des fédérations locales à travailler de concert en vue :

- d'établir une bonne relation de travail avec leur municipalité
- de démontrer aux municipalités que la vérification des revenus des membres et des requérants devrait continuer d'être la responsabilité de la coopérative
- de négocier les règles du programme local de manière à donner aux coopératives l'autonomie dont elles ont besoin pour fonctionner de façon rentable
- d'assurer que les municipalités mettent en place des comités et prévoient d'autres façons de communiquer avec les coopératives aujourd'hui et à l'avenir.

ADOPTÉE

R4 Augmentation du nombre de logements abordables en Ontario

Brian Burch, membre du Conseil de l'Ontario, présente la résolution R4 proposée par le Conseil de l'Ontario.

P/S Birch (Don Area) / Connolly (The Meadows)

QUE la Région de l'Ontario de la FHCC collabore avec ses membres et ses alliés pour demander au gouvernement de l'Ontario :

- d'affecter des fonds provinciaux pour égaliser le financement fédéral dans le cadre de tout programme à coûts partagés
- d'utiliser ces fonds et d'autres fonds provinciaux pour créer 15 000 logements sans but lucratif de plus chaque année pendant cinq ans, dont au moins un tiers dans des coopératives d'habitation
- de financer 15 000 nouveaux logements bénéficiant d'un supplément au loyer chaque année pendant cinq ans.

ADOPTÉE

11. Présentation de la Librairie de l'habitation coopérative

Heather Blake, la présidente de la Co-operative Housing Federation of Toronto, décrit brièvement les activités de la Librairie de l'habitation coopérative. Elle rappelle aux délégué(e)s que la Librairie est une entreprise conjointe entre la FHCC et la Co-operative Housing Federation of Toronto. Elle mentionne deux nouvelles publications : *Review of Evictions in Ontario* et *Plain Language and Clear Design: A Co-op Writer's Guide*. Elle souligne que ces deux publications sont en vente à la Librairie de l'assemblée annuelle.

12. Résolutions tardives

Aucune résolution tardive n'est présentée à l'assemblée.

13. Annonce des résultats de l'élection

Postes extraordinaires

Dale Reagan, le directeur des élections, déclare les membres suivants élus au Conseil de l'Ontario.

Brian Burch (Don Area Co-operative)
Ivy Tait (Lavender Lane Co-operative)

P/S Reardon (Meadow Green) / Mahy (Halam Park)

QUE les bulletins de vote soient détruits.

ADOPTÉE

14. Hommage aux membres sortants du Conseil de l'Ontario

Les membres rendent hommage à Tina Stevens, membre sortante du Conseil de l'Ontario. La présidente du Conseil de l'Ontario, Joyce Morris, remet à Tina un certificat, la remerciant pour son importante contribution au Conseil et au mouvement.

15. Date et endroit de l'assemblée annuelle 2002 de la Région de l'Ontario

La présidente informe les membres que l'assemblée annuelle 2002 de la Région de l'Ontario se tiendra conjointement avec l'assemblée annuelle nationale de la FHCC, le 21 juin, à Hamilton, en Ontario.

16. Levée de la séance

Puisqu'il n'y a pas d'autres sujets à délibérer, la présidente déclare que la séance est levée à 16 h 55 le vendredi 8 juin 2001.

COPIE CERTIFIÉE du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2001 des membres de l'Ontario de la Fédération de l'habitation coopérative du Canada.

Présidente

Secrétaire d'assemblée